Périodes post-bac : parcours de consolidation

(24 heures annuelles)

Action : Intervenir dans des parcours de consolidation en STS pour augmenter les chances de réussite des étudiants fragiles

À compter de la rentrée 2024, en première année de BTS, des parcours de consolidation seront proposés aux bacheliers professionnels identifiés par l'équipe pédagogique comme étant en risque d'échec ou de décrochage.

Ces parcours devront leur permettre de poursuivre leur formation de BTS avec des chances de succès à l'examen fortement améliorées, en deux ans si possible, en trois ans si nécessaire.

À l'issue d'un bilan de mi-semestre, réalisé après les congés scolaires d'automne, les élèves identifiés comme étant en difficultés se voient proposer un parcours de consolidation. Ce dispositif consiste en une organisation temporaire de la formation permettant une prise en charge personnalisée des difficultés repérées en s'appuyant sur toutes les marges de manœuvre dont dispose l'établissement.

Intervention des PLP volontaires dans le cadre de ce parcours :

- 24 heures exclusivement en face à face pédagogique (renforcement disciplinaire en groupes à effectifs réduits, ateliers méthodologiques) ;
- possibilité, pour au moins un enseignant par établissement, et selon le nombre d'étudiants concernés, pour tout ou partie du quantum de 24 heures, de prendre en charge les missions suivantes : coordination du dispositif, organisation du parcours et des groupes de besoins, accompagnement et suivi des élèves, liaison avec la/les équipes(s) pédagogique(s) de STS.